

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE
RURALE

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIÈRES

EA/LJM - 25/7/80.-

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

DÉCRET N°80/628 / du 26/12/80
portant promotion au titre de l'année
1979 des fonctionnaires des cadres de
la catégorie A, hiérarchie I des Servi-
ces Techniques (Agriculture-Elevage-Gé-
nie Rural).-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

ISAS :
Vu la Constitution du 3 Juillet 1979 ;
Vu la loi 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des
Fonctionnaires ;
Vu l'Arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires ;
Vu le Décret n°60/90/FP du 3 Mars 1960 fixant le Statut com-
mun de la catégorie A des Services Techniques ;
Vu le Décret n°62/130/FP du 9 Mai 1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;
Vu le Décret n°62/195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la hiérar-
chisation des diverses catégories ;
Vu le Décret n°62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégo-
ries et hiérarchies des cadres créés par la loi 15/62 du 3 Février
1962 portant Statut Général des fonctionnaires ;
Vu le Décret n°62/198/FP du 5 Juillet 1962 portant nomination
et révocation des fonctionnaires ;
Vu le Décret n°65/170/FP du 25 Juin 1965 réglementant l'avan-
cement des fonctionnaires ;
Vu le Décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du Décret n°62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant
les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
Vu le Décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le Décret n°79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;
Vu le Décret n°79/706 du 30 Décembre 1979 modifiant la compo-
sition des Membres du Conseil des Ministres ;
Vu le Décret n°80/035 du 29 Janvier 1980 abrogeant le Décret
n°79/148 du 30 Mars 1979 portant suspension des Avancements des Agents
de l'Etat pour l'année 1979 ;
Vu le Décret n°80/627 du 26/12/80 portant inscrip-
tion au tableau d'avancement des fonctionnaires de la catégorie A,
hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture-Elevage-Génie Rural)
au titre de l'année 1979 ;

D E C R E T E :

Article 1er.-Sont promus aux échelons supérieurs de leur grade au ti-
tre de l'année 1979 les fonctionnaires des cadres de la catégorie A,
hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture-Elevage-Génie Rural)
dont les noms suivent :

.../...

A/- AGRICULTEURS - INDEPENDANTS D'AGRICULTURE

Au 2^e échelon

- MM. - BADIOU Joseph pc du 22.3.79 Ouesso
 - BAKIENSI Jean pc du 9.7.79 Madingou
 - BERA Justin pc du 12.2.79 B/Ville
 - GENTRE Georges pc du 31.3.79 Kinkala
 - GOMBE Alphonse pc du 22.9.79 B/Ville
 - MAIPOUYA Pierre César pc du 5/7/79 B/Ville
 - MARONDO Antoine pc du 23.12.79 B/Ville
 - MAYOUNGOU-ELOU Célestin pc du 22.3.79 Loudima
 - MONDJO-BANGUI Joseph Vital pc du 1.6.80 B/Ville
 - MOUANGA Jean-Marie pc du 25.3.79 Madingou
 - SITA Dit KISSRE Raphaël pc du 29.3.79 Loudima
 - KOUKOU Pascal pc du 12.2.79 B/Ville
 - LIWANGA VAKALI Séphirin pc du 15.9.79 B/Ville
 - YOKA Emmanuel pc du 25.9.79 B/Ville
 - OKORO-BAYENGUE François pc du 14.4.80 B/Ville
 - SALEKENIA Eustache pc du 15.4.79 B/Ville
 - CHERAN Alphonse pc du 1.6.80 B/Ville
 - KOUKOU Donatien pc du 16.4.80 Madingou
 - KANI François pc du 27.11.79 B/Ville
 - GABINY Pierre pc du 20.4.79 B/Ville
 - KANIPI Simon pc du 15.3.78 B/Ville
 - NEREN-IMOLE Adolphe pc du 30.3.79 B/Ville
 - MARANGUI Antoine pc du 14.10.79 B/Ville

Au 3^e échelon

- MM. - EBATA Fulbert pc du 25.1.79 Owando
 - ABAYA Isidore pc du 25.9.79 B/Ville
 - BANSIMBA Jean pc du 1.6.79 B/Ville
 - BIKANA Théophile pc du 26.8.79 Loubomo
 - BIMPOLC Paul pc du 12.9.79 B/Ville
 - DIAMOUANGANA Jean pc du 22.4.79 B/Ville
 - DZABA Désiré pc du 20.9.79 Loudima
 - IZADI Jean pc du 6.6.79 B/Ville
 - KANI Marc pc du 2.9.79 B/Ville
 - KOUNGOU Joseph pc du 14.7.79 B/Ville
 - MABANZA Joseph pc du 2.8.79 Loudima
 - KOMBOUZI Michel pc du 16.9.79 Loudima
 - NIDJALOU Paul pc du 2.4.79 B/Ville
 - YOUNGOU Alphonse pc du 2.8.79 B/Ville
 - GOMBA Jean Claude pc du 25.1.80 Ouesso
 - KOUSSALA Jean Baron Jean Kémane pc du 19.12.79 Bayi

Au 4^e échelon

- MM. - MOYO Justin pc du 1.1.79 B/Ville
 - MBOKO François Justin pc du 1.1.79 B/Ville
 - MOSSIMBI Paul Valentin pc du 23.8.79 B/Ville
 - OREMA-DZANBO Alphonse pc du 1.8.79
 - NKOUKA Nazaire pc du 22.12.79

Au 5° échelon

MM.- TCHICAYA Joseph pc du 24.12.79 B/Ville
- BALLEY-MEGOT Justin pc du 1.3.80 Pte-Noire

B/- E L E V A G E - VETERINAIRES INSPECTEURS

Au 5° échelon

MM.- KOYA Pierre pc du 23.8.78 Madingou
- MOUTABINDEA François pc du 23.8.78 Owando
- NGUINDA pc du 19.8.78 B/Ville
- NGONI Jean-Jacques pc du 22.7.78 B/Ville
- PINGUI Louis Joseph pc du 12.10.78 B/Ville
- YAKHA Jean-Gabriel pc du 9.8.78 Pte-Noire
- ONGACHA-YOKA Pascal pc du 26.10.78 B/Ville

Au 6° échelon

MM.- HSEETE Philippe pc du 24.10.79 B/Ville
- MAKOUNBOU-LEBIBA Daniel pc du 22.8.79 B/Ville

Au 7° échelon

MM.- GANBA Pierre pc du 15.4.79 Pte-Noire
- VIMBE-MOUEQUA Jean pc du 1.2.79 B/Ville

C/- GENIE RURAL - INGENIEUR DU GENIE RURAL

Au 6° échelon

Mr.- TCHOUMOU Joseph pc du 8.2.79 B/Ville

Article 2.- En application des dispositions du Décret 60/035 du 29 Janvier 1980 susvisé, cet avancement ne produit aucun effet financier.

Article 3.- Le présent Décret/ prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Economie Rurale,

Brassaville, le 26 DECEMBRE 1980

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre du Travail et de la Justice, Garde des Sceaux,

M. MOUAMBENG
Le Ministre des Finances,

Henri LOPEZ

Victor TAMBATA

AMPLIATIONS:

JORPC	2	DAAF	174
SGCM/BC	2	DAE	1
DGTFF/DFP	116	BCE ZOOT	1
DB	2	GENIE RURAL	1
DC	2	REGIONS	7
SGF	2	REGIAGRIS	7
MER	1	INTERESSES	1